

UNE IMPORTANTE COMMANDITE REMISE À L'ÉCOLE SECONDAIRE ANDRÉ-LAURENDEAU POUR SA NOUVELLE SALLE DE SPECTACLES

Saint-Hubert, jeudi 6 octobre 2016. La Caisse Desjardins de Saint-Hubert est heureuse d'annoncer son appui à l'École secondaire André-Laurendeau dans le cadre du projet d'amélioration de sa salle de spectacles. Dernièrement, elle a remis une commandite faisant partie d'une entente qui s'échelonne sur cinq ans. Ce faisant, la Caisse a le pouvoir d'encourager les talents des jeunes étudiants fréquentant cet établissement scolaire, qui sont pour la plupart issus de sa communauté. L'appui financier destiné à ce projet provient du Fonds d'aide au développement du milieu.

Dans le cadre de cette entente, la Caisse aura également l'occasion de s'adresser aux élèves de certains niveaux par l'entremise de conférences sur l'éducation financière présentées prochainement.



M. Stéphane Boismenu, directeur général de la Caisse Desjardins de Saint-Hubert (droite) et M. Sylvain Caron, directeur de l'école secondaire André-Laurendeau.

À propos du Fonds d'aide au développement du milieu : La Caisse dispose d'un fonds d'aide qui sert à redistribuer à la collectivité une partie des excédents réalisés par la coopérative. Sur proposition du conseil d'administration, les membres décident, au cours de l'assemblée générale annuelle, quelle partie de ces excédents sera versée au Fonds d'aide au développement du milieu. Ainsi, grâce à leur caisse, ils peuvent soutenir des causes qui leur tiennent à cœur.